



* Pro- *SERMON CINQUIESME.* *

nance à
Charen-
son le
vendre-
dy 15.
d'Aoust
1659.

LVC I. 48.

*Voicy certes dorenavant tous ages me
diront bien-heureuse.*



HERS FRERES;

Les honneurs & les services reli-
gieux, que l'Eglise Romaine rend a la
bien-heureuse Vierge Marie, sont si
grands, si solennels, & si publics, que per-
sonne ne les peut ignorer. Ils la nom-
ment la Reyne des Cieux, la Princeſſe
des Angés, la Dame de tous les fideles,
le salut des hommes, la fontaine de mi-
sericorde, la mere de grace. Ils luy don-
nent le pouvoir & la charge de recevoir
& d'exaucer les prieres de tous les
hommes; & quelques uns vont jusques
là, qu'ils luy attribuent le droit de com-
mander a nôtre Redempteur, en quali-
té de mere; Ils la prient a tous momens,
& ne font presque aucun acte de reli-
gion

gion tant soit peu solennel, où elle ne soit invoquée a matines, a vespres, a toutes les heures canoniques du jour, dans leurs Messes, dans leurs Sermons, dans toutes les necessitez & occurren- ces importantes de la vie, jusques a ses dernieres extremitiez; leurs malades, & leurs martyrs mesmes donnant tous a leur mort, s'il leur est possible, quelque témoignage de la devotion, qu'ils ont pour elle. Leurs cloches les avertissent tous les jours trois fois, au matin, au soir, & a midy de luy presenter une priere en quelque lieu, & en quelque état, qu'ils se treuvent. Tout le monde l'observe si exactement en Espagne & en Italie & ailleurs, que l'on tiendrait pour un impie, ou pour un heretique celuy, que l'on auroit veu manquer a ce devoir, lors que le signal en est donné. Je n'ay point appris qu'ils ayent un pareil soin de faire invoquer Dieu, ni qu'il y ayt parmy eux un son de cloche a certaine heure, qui oblige tous leurs fideles a prier le Seigneur, quand ils l'entendent, en quelque lieu qu'ils se rencontrent. Ils ont composé une infinité d'hymnes a la gloire de la Vierge, qu'ils

7...

Rt 2

chan

chantent tous les jours fort devotement. Ils luy consacrent une infinité d'images de plate peinture & de relief, dont ils remplissent leurs Eglises, leurs chappelles & mesmes leurs autres lieux publics; ils en vestent & en parent quelques unes superbement; les couvrans de foye, d'or, & d'argent & de pierrieres. Ils leur presentent des parfums, des luminaires, & des cierges allumez, & y disent leurs prieres, prosternez religieusement devant elles. Il y en a qu'ils honorent de la gloire des miracles; & on visite celles-là, y faisant des pelerinages; qu'il comtent pour une des plus pieuses actions de leur religion. Que diray-je d'une infinité de temples tres-magnifiques, & de chappelles tres-riches, qu'ils dedient a son nom? des processions, qu'ils font en son honneur? du soin, qu'ils ont de conserver & de venerer tout ce qu'ils pensent avoir de ses reliques, c'est a dire de ses cheveux, de son laiët, de ses habits, de ses hardes, de ses ustenciles, jusques a sa chambre mesme, qu'ils se vantent d'avoir enchassée dans une Eglise tres-superbe a Lorete, où toutes les nations de l'Europe, qui reconnoissent

connoissent le Pape, vont rendre leurs devotions avec des soins tres-particuliers, & quelques fois avec des pompes admirables : le laisse les innombrables confrairies d'hommes & de femmes, qui se vouënt nommément au service de la Vierge ; son office, qui est un formulaire de prieres, d'hymnes & de lectures, que l'on a dressé expres pour son service ; son Pseautier fait sur le patron & sur l'exemple, & presque des paroles des Pseaumes de David, en changeant seulement quelques unes, & mettant le nom de nôtre *dame* dans les lieux, où le Prophete avoit mis celui de nôtre *Seigneur*. Le langage mesme de ceux de Rome dans tous leurs discours montre assez combien ils sont religieux envers la Vierge, se servant de son nom dans les lieux, ou les autres hômes employent celui de Dieu ; comme dans les exclamations ou de leur etonnement, ou de leur douleur, ou de leur crainte, ou de leur joye, dans leurs vœux, dans leurs souhaits, & dans leurs sermens, & quâd ils y employent le nom de Dieu, ou de nôtre Seigneur Iesus Christ, ils l'accompagnent ordinairement de celui de la

R r 3 Vierge,

Vierge, disant, *S'il plait a Dieu & a la Vierge, au nom de Dieu & de la bien heureuse Vierge, Louange a Dieu & a la bienheureuse Vierge*, accouplant ces noms en la mesme sorte, que ceux des trois adorables personnes de la sainte & glorieuse Trinité, sont joints dans nôtre baptême. Ils les prononcent mesmes si conjointement, qu'ils semblent n'en faire qu'un seul nom, en disant *Iesu - Maria*, & c'est celuy, qu'ils ont le plus souvent en la bouche; & ils l'ont en une telle veneration, qu'ils le tiennent pour l'une des marques & des livrées de leur religion; tescmoin celuy, qui pour signifier que les sauvages du Bresil étoient devenus bons Catholiques Romains, dit que leurs forests & leurs campagnes retentissoient des noms de Iesus & de Marie. Ils estiment mesme, que ce nom sanctifie ceux, qui le repètent souvent; & louent comme d'une chose d'une admirable pieté, l'étrange & penible devotion d'une certaine femme barbare, qui ayant été convertie a leur religion s'obligea a repeter le nom de *Iesu-Maria* cent quarante mille fois par iour durant tout le cours de sa vie. Ils nous content aussi

Iarric. L.
3. chap.
24.

Solier.
hist. du
Japon L.
19. ch. 29.

aussi pour des exemples d'une grande devotion Chrétienne ce que quelques personnes disoyent leur Ave Maria, les unes trois cens fois, les autres cinquante fois par iour ; & rapportent qu'un mary Chrétien l'ayant dit sept fois par jour durant quelque temps par l'avis d'un Pere Iesuite, il obtint de Dieu par ce moyen la conversion de sa femme, qui estoit Payenne ; De plus que deux honestes filles amenerent leur Oncle du Paganisme au Christianisme a peu pres en la mesme sorte pour avoir recité *L. 3. chap. 10.* *Trigaut. des Mars. du Japon.* *D'Ave Maria* seize mille fois en l'espace d'onze jours seulement. Mais bien que la devotion, qu'ils ont pour la Vierge paroisse assez tous les autres jours de l'année, elle éclate néanmoins d'une façon particulière aux jours des festes solennelles, qu'ils celebrent tous les ans en son honneur. Car au lieu qu'à chacun des autres saints, ils n'ont dédié pour la plus part qu'une seule feste par an, ils en ont consacré sept à la Vierge, qu'ils observent fort soigneusement & scrupuleusement, comme vous savez, aux mois de Fevrier, de Mars, de Juillet, d'Aoust, de Septembre, de Novembre,

Rr 4 & de

& de Decembre. Et bien que leur devotion soit fort grande pour les autres, néantmoins ils font profession d'en avoir une toute particuliere, pour celle de la my-Aoust; parce qu'ils la celebrent en memoire de ce haut-point de gloire, qu'ils tiennent que cette bien-heureuse fut élevée apres sa mort, disant qu'alors elle monta au ciel, non en ame seulement, comme les autres Saints, dont les esprits vivent avecque Dieu, en attendant la resurrection de leur chair, mais en corps & en ame; tout de mesme que le Sauveur du monde y avoit été élevé apres avoir achevé l'œuvre de nôtre Redemption par les souffrances de sa croix, & par la gloire de sa resurrection. Cette feste, s'étant donc aujourd'huy rencontrée avecque nôtre sainte & solennelle assemblée en ce lieu, j'ay creu Freres bien ayez, qu'il sera a propos pour vôtre edification de vous représenter brievement les raisons, pourquoy nous rejettons & en general toutes ces devotions de l'Eglise Romaine envers la Vierge, & particulièrement celle de cette feste; & quel est le vray & legitime honneur, que le Chretien peut & doit

doit rendre à cette Sainte & bien-heureuse personne. Et parce qu'elle nous l'apprend elle même dans ces sept ou huit paroles de son cantique, que je viens de vous lire, je les ay choisies expres pour le sujet de cette action. Elle les prononça comme l'Evangeliste nous le raconte, dans une visite dont elle honora sa cousine Elizabeth, mere de Saint Jean Baptiste ; qui la receut avec une extreme joye, & touchée du S. Esprit, la felicita de l'honneur qu'elle avoit d'estre enccinte du Sauveur du monde, s'écriant à sa veüe ; *Tu es benite entre les femmes, & benit est le fruit de ton ventre ; & d'où me* Luc 1.
vient cecy, que la mere de mon Seigneur 42.43.
vienne vers moy ? La Sainte Vierge à ces paroles de sa cousine avouë modestement sa joye & son ben-heur, en donnant toute la gloire à la gratuite bonté de Dieu envers elle. *Mon ame (dit-elle) magnifie le Seigneur & mon esprit s'est esgayé en Dieu, qui est mon Sauveur. Car il a regardé la petitesse de sa servante.* Et respondant nommément à ce qu'Elizabeth avoit dit d'abord, qu'elle estoit benite entre les femmes, elle ajoûte, *voicy certes des resnavant tous ages me diront bien-heureuses*
comme

comme si elle disoit ; A la verité tu as raison Elizabeth, de m'estimer benite entre les femmes. La grace, que le Seigneur m'a faite, est si grande, & si singuliere, que les siecles a venir en auront le mesme sentiment; & de tous les âges, qui couleront cy-apres, il n'y en aura pas un, où l'Eglise ne me croye bien-heureuse, & ne confesse & ne celebre avec admiration l'honneur, que mon Dieu m'a voulu faire, en me choisissant entre toutes celles de mon sexe, pour estre le vaisseau de la conception & de la naissance miraculeuse de son Fils; pour porter ce divin fluir dans mon corps, & pour estre la mere du pere d'éternité; du Sauveur, & Redempteur de l'Univers. C'est là le sens de ces paroles de la Sainte Vierge; Sur lesquelles laissant pour cette heure les autres considerations qui s'y pourroient faire, nous nous arresterons aux deux points, que nous vous avons proposez, qui regardent particulièrement la feste, qui se celebre aujourd'huy en l'Eglise Romaine; & premierement nous verrons, quel est l'honneur, que cette Sainte Vierge attendoit des fideles des siecles a venir, &

puis

puis en deuxiesme lieu, nous parlerons de celuy, qu'on luy rend en l'Eglise Romaine, & montrerons combien il est mal fondé. L'honneur, que la Sainte Vierge se promet dans tous les aages de l'Eglise, est qu'ils *la diront bien-heureuse*; c'est a dire qu'ils reconnoîtront & confesseront son bon-heur, qu'ils parleront d'elle comme d'une personne heureuse, & bien-aymée de Dieu, & conserveront sa memoire, avec loüange & benediction, pour l'admirable grace que le Seigneur luy a faite. *Tous aages (dit-elle) me diront bien heureuse.* Elle ne dit pas, qu'on la servira religieusement, qu'on luy consacrerá des festes, & des temples & des autels; qu'on luy offrira de l'encens & des luminaires, ni qu'on l'invoquera de tous les bouts de l'Univers, la reconnoissant pour la Reyne du monde, & pour la Mediatrice du genre humain auprès de Dieu. Elle dit seulement, qu'on *la dira bien-heureuse.* C'est là le vray & legitime honneur, qui est deu aux Saints de Dieu; & que le Sage leur promet quelque part, comme un des prix & des fruits de leur pieté & de leur vertu; *La memoire du Juste (dit-il) sera* Prov. 10. 7.

en

en benediction. On parlera encore de luy apres sa mort ; mais avec loüange, comme d'une personne sainte , & qui nous a fourny un exemple de la benediction de Dieu. C'est l'honneur que l'Eglise d'Israël rendoit aux serviteurs & aux servantes de Dieu, apres leur trépas. Durant les deux mille ans , qu'elle a vescu dans l'école de Moïse & des Prophetes, nous lisons bien qu'on les a ainsi honorez, en loüant leur foy & leurs vertus , en celebrant la memoire tant de leurs bellos & glorieuses actions , que des graces & faveurs, que Dieu leur avoit faites en leur temps ; comme cela se void dans les écrits de Moïse & de David, & des autres auteurs soit divins, soit Ecclesiastiques , de toute cette premiere dispensation Mosaique ; Mais nous n'y lisons point, qu'on leur ayt dedié des festes, ou des temples , & moins encore qu'on leur ayt consacré des images & des figures materielles , ou que l'on s'y prosternast , ou que l'on leur y offrirst des parfums & des luminaires ; ni que l'on adorast leurs reliques, qu'on les baïst , ou que l'on y fit des processions & des pelerinages , ni enfin qu'on les invoquast,

invoquast, ou qu'on leur adressast des prières, des oraisons, des hymnes ou des actions de graces. Il ne se treuve non plus ni commandement ni exemple d'aucun de ces pretendus services dans pas un des livres du Nouveau Testament : Nous y voyons bien que le Seigneur y promet quelquefois a ses fideles cet hõneur de benediction & de loüange, que les anciens rendoyent a leurs predecesseurs en la foy; comme lors que parlant de cette religieuse femme, qui avoit respandu sur sa teste une boeste d'un parfum precieux, il dit que son action sera recitée en memoire d'elle en tous les lieux du monde, où son Evangile sera presché. Et nous y voyons pareillement les fideles se souvenir avec loüange des noms & de la pietè des Saints, que Dieu avoit retirez a luy; c'est a dire leur rendre cette sorte d'honneur, qui leur est deu; comme cela paroist dans les Evangiles, où la foy de plusieurs est celebrée; & dans les Actes, où le martyre de S. Estienne, & les combats des Apõtres, & notamment de S. Paul; & ses belles & glorieuses actions nous sont racontées & celebrées au long, & dans

Math.
26. 13.

dans les Epitres mesmes de S. Paul, où les vertus de plusieurs serviteurs de Dieu tant de la vieille, que de la nouvelle alliance, nous sont rapportées avec honneur & couronnées de la gloire, qui leur est deuë par leur posterité, & où en un mot nous ne trouvôs presque jamais, qu'il soit fait mention d'aucun fidelle trespasé sans quelque éloge de sa pieté. Il y a plus; Nous y trouvons un commandement expres touchant les fidelles, qui ont heureusement achevé leur course, de les honorer ainsi en conservant cherement la memoire de leur

Abbr. 13. 7. nom & de leur vertu; Ayez souvenance de vos Conducteurs (dit l'Apôtre) qui vous ont porté la parole de Dieu; & considerans l'issue de leur conversation imitez leur foy.

Ce passage est excellent, & contient en peu de paroles tout ce que nous devons d'honneur aux fideles, qui ont vescu & qui sont morts en la pieté Chrétienne.

Il faut y remarquer premierement qu'il n'y parle pas des simples fideles; mais des Pasteurs & Evesques de l'Eglise, que apres une sainte & constante conversation dans une foy si éclatante, qu'elle merite d'estre imitée & de nous estre proposée

proposée en exemple, ont fait une heureuse fin & digne d'une si bonne vie; soit par une mort naturelle, soit en souffrant le martyre, comme il y a grand'apparence qu'avoient fait ceux, dont l'Apôtre parle en ce lieu-là. C'est à ceux de ce rang-là que Rome croit qu'il faut rendre après leur trépas ces honneurs & ces services religieux, dont nous avons parlé, & principalement celui de l'invocation. Si l'Apôtre eust donc été de leur opinion, assurément il en eust fait mention en ce lieu là, où il traite des devoirs des fideles survivans envers leurs Evêques & conducteurs morts au Seigneur; Il eust recommandé à ceux à qui il parle, de les servir de ce culte religieux, que l'on appelle de Dulie, & de les invoquer comme des personnes saintes, qui sont devant Dieu, pour luy présenter les prières de ceux, qui s'adressent à eux, comme étant leurs Mediateurs d'intercession; Il les eust avertis de ne pas penser, que pour n'estre plus en la terre, ils ne puissent plus leur rendre les assistances de leurs prières, comme ils faisoient durant leur vie; Il les eust assurez, que tout au contraire

dans

dans la gloire, où ils sont maintenant, ils sont en estat de leur rendre plus de services & de bons offices, que jamais, tant a cause de leur charité plus parfaite qu'elle n'estoit sur la terre, que pour l'accez & le credit, qu'ils ont maintenant aupres de Dieu, beaucoup plus grand, qu'ils n'avoient quand ils étoient encore revestus de cette chair mortelle. Mais l'Apôtre dans un lieu si propre, dans une occasion si necessaire ne dit rien de tout cela aux fideles. Que leur dit-il donc ? Il leur dit premierement *qu'ils ayent souvenance* de ces mots illustres, qui avoient passé toute leur vie dans le service de Dieu en edifiant son Eglise ; qu'ils ne laissent pas perir leur nom ; qu'ils soyent soigneux d'en conserver la memoire ; & de la transmettre a la posterité. C'est une reconnoissance juste a laquelle ils ne peuvent manquer sans se rendre coupables d'ingratitude. Il leur dit en deuxiesme lieu, qu'ils considerent *leur conversation*, & la fin & l'issue qu'elle a eüe. Car ce n'est pas assez d'en parler, pour n'en pas laisser perir la memoire. Il faut regarder attentivement leur vie & leur mort, & avec une
serieuse

serieuse application d'esprit remarquer ce qu'il y a eu de beau, de grand, de généreux, de ferme, de bon, de tendre, de charitable, & de religieux; afin que cette veüe augmente l'estime & l'amitié que nous avons eüe pour eux durant leur vie, & nous presse par ce moyen de nous acquiter du troisieme & dernier devoir, que S. Paul veut que nous leur rendions; c'est que *nous imitions leur foy*; que nous la prenions pour nôtre patron nous la mettant devant les yeux pour en exprimer la constance, pour en représenter le feu & la lumière, & enfin pour former en nous une image de leur pieté & de leur sainteté, qui ressemble a son original. Ainsi tout ce que S. Paul demandoit aux fideles de son temps pour les Saints qui avoyent vescu & qui estoient morts dans la pieté Chrétienne; consiste en ces trois points, qu'ils celebrent leur nom & leur memoire; qu'ils estudient leur cōversation & leur mort; & enfin qu'ils imitent leur foy & leur vertu. L'humilité de la Sainte Vierge ne luy a pas permis d'exprimer formellement ces deux derniers points, dans l'honneur qu'elle predit, que les siècles

S s suivans

suivans luy rendront ; mais elle les a pourtant compris & enveloppez sous ces paroles, qu'ils *la diront bien-heureuse* ; n'étant pas possible, qu'une personne la voye veritablement bien-heureuse , ay-mée & favorisée de Dieu a un si haut point, sans l'aymer & la respecter, & sans prendre plaisir a considerer ses mœurs & sa vie pour imiter sa foy & sa pieté. Que ce fût là encore la doctrine de l'Eglise plus de cent ans apres la mort de S. Paul, les fideles de l'Eglise de Smyrne dans l'épître, qu'ils écrivirent sur le glorieux martyre de S. Polycarpe leur admirable Pasteur, qui souffrit sous Marc Aurelle environ l'an 169. de nôtre Seigneur, nous le montrent clairement par ces belles paroles, dignes d'estre gravées dans les cœurs de tous les Chrétiens ;

Quant a nôtre Seigneur Iesus (disent-ils) nous l'adorons parce qu'il est le Fils de Dieu ; Mais quant aux Martyrs, nous les aymons avec raison, pour cette souveraine & invincible amour qu'ils ont portée a leur Roy & Maître, & Dieu nous face la grâce d'y avoir part, & d'estre leurs compagnons en cette sainte discipline. Pleust a Dieu, que ceux de Rome en fussent demeurez là. Qu'ils

se

Euseb.
hiss. L.
4. 15.

se fussent contentez de donner aux
 Saints l'amour de leur piété & de leur
 zele, avec le desir & l'estude & l'effort
 de leur ressembler ; laissant l'adoration
 toute entiere au Seigneur ; sans en assigner
 aucune partie a la Créature, selon le
 parrage & la distribution, qu'en font ces
 anciens disciples de S. Polycarpe. Un
 peu moins de cent ans apres, Origene
 nous montre, que la chose étoit encore
 dans ces bornes entre les Chrétiens,
 environ l'an de notre Seigneur 248. Car
 un philosophe Payen, nommé Celsus,
 ayant publié une dispute contre les
 Chrétiens, où il leur reprochoit entre
 autres choses, qu'ils ne servoient reli-
 gieusement que Dieu seul, prétendant
 a toute force, qu'il faut aussi adorer, bien
 que d'un culte inférieur & relatif, les
 ministres, & notamment les Esprits,
 qui nous distribuent les biens & les fa-
 veurs, Origene après avoir distingué les
 Esprits en bons & mauvais, & accordé
 qu'il faut honorer les bons, se est a dire
 les Anges, ne constamment par tout,
 qu'il les fasse rendre aucun culte divin
 ou religieux ; se voyant a expliquer
 l'honneur, qui leur est dû, il le fait con-

Origene
 Contr.
 Cels. L. 8.
 p. 428.

Là mes-
 me.

*La mes-
me L. 5. p.
239.*

sister tout entier en deux choses ; L'une
a en bien parler, reconnoissant qu'ils
sont saints & heureux & bien-aymez de
Dieu ; L'autre a imiter leur vertu, & l'o-
brissance qu'ils rendent a Dieu ; & dit
que cela suffit pour gagner leur amitié,
& pour nous les rendre favorables. Si
cela suffisoit a ceux de Rome, nous se-
rions d'accord. C'est là chers Freres, ce
que la bien-heureuse Vierge, ce que les
fideles du vieux & du nouveau Testa-
ment, tant par leur pratique que par
leurs écrits, ce que le Seigneur Iesus, ce
que l'Apôtre S. Paul, & ce que les pre-
miers Chrétiens apres luy, nous appren-
nent du legitime honneur, que les fide-
les survivans doivent aux Saints tref-
passez. C'est aussi ce que nous envoyons
& enseignons ; qu'il faut & reconnoi-
stre & dire qu'ils sont bien-heureux, &
en parler avec respect, & considerer
leur conversation & leurs mœurs, &
nous étudier a les imiter, autant qu'il
nous est possible. D'où paroît combien
est injuste & impudente la calomnie de
quelques uns de nos adversaires, qui
n'ont point eu de honte d'écrire que
ceux de notre Religion ne rendent pour
tout

Bellarm.

tout aux Saints aucun honneur ni grand ni petit. Car que peuvent ils alleguer pour fonder une si noire & si ediculee accusation ? Nieront-ils que nous regions, qu'il faille parler des Saints avec honneur & loüange & considerer & imiter leur vertu, leur pieté & leurs bonnes & saintes actions ? Mais comment le peuvent-ils nier, puis que c'est en nôtre profession, & nôtre pratique notoire, commune & publique. Diront-ils qu'estimer une personne bien-heureuse & en parler avec loüange & respect, & estudier sa vie & la prendre pour le patron de la nôtre, ne soit luy rendre aucun honneur ni grand ni petit. Mais chacun void, que c'est luy faire un tres grand honneur. Les Payens mesmes l'ont bien reconnu, témoin Hierocle philosophe Pythagoricien, qui a laissé par écrit, *que suivre la vie & la doctrine des hommes sages & vertueux, qui ont vécu icy bas, & nous y conformer exactement, n'est les honorer bien plus véritablement, que si nous leur faisons les plus riches & les plus somptueuses offrandes du monde.* Mais apres avoir ainsi estably selon la doctrine de la bien-heureuse

*Hierocl.
in carm.
Pythag.
p. 47. 49.*

seule Vierge & des Apôtres la vraie & legitime manière d'honorer les Saints; Venons maintenant à l'opinion & à la pratique de ceux de Rome. Je ne toucheray pour cette heure, qu'au culte qu'ils rendent à la Sainte Vierge; non seulement parce que l'occasion, qui nous a fait entrer dans ce discours, est la feste qu'ils chôment aujourd'huy en son honneur; mais aussi parce que ce point une fois éclaircy, il ni aura plus de difficulté pour le reste; étant certain, que si cette bien-heureuse, qui est la mère de notre grand Dieu & Sauveur Jesus Christ, ne peut ni ne doit estre honorée des services, que ceux de Rome luy rendent, beaucoup moins leur est-il permis d'en rendre de semblables aux autres Saints, & aux autres Saintes. Les honneurs qu'ils rendent aujourd'huy à la Vierge sont de deux sortes; les uns particuliers à cette feste, & les autres communs aux autres. Je parleray premierement des communs; & puis des particuliers. Ce qu'il y a de commun à cette feste, & aux autres; c'est qu'ils invoquent cette Sainte, luy adressant des prieres & des hymnes sacrées & religieu-

religieuses, & dédiant certains jours solennels a son honneur, en tiltre de festes, chommables a jamais par tous les Chrestiens autant que durera le monde; & tout cela fait une partie notable de cette espee de service religieux, qu'ils appellent *dulie*, & qu'ils enseignent estre deu aux Anges & aux Saints. Icy donc je leur demande sur quoy ils fondent une partie si considerable de leur religion? où c'est, que Iesus Christ l'a commandée? quel des Apôtres la baillée? Ils ne peuvent nier, & ils ne nient pas en effet, que la Religion Chrétienne ne soit l'ouvrage, l'institution & la revelation du Fils de Dieu; si bien que n'y ayant rien de plus important dans le Christianisme, que le service religieux, il est evident que nous ne pouvons ni ne devons rien admettre ni pratiquer en cette qualité, qui n'ayr esté institué par Iesus Christ, & enseigné par ses Apôtres. Mais ils ne sauroyent montrer ni l'une ni l'autre de ces choses des services qu'ils rendent a la Vierge. Ils ne sauroyent nous faire voir, que le Seigneur ayr ordonné; qu'apres que sa bien-heureuse mere seroit morte, on

l'invoquast, & qu'on luy consacrast des festes, ou qu'on luy rendist aucune partie de ce service religieux, qu'ils appellent *de Dalie*. Ils ne fauroyent nous montrer non plus, que les Apôtres l'ayent enseigné. Certaines femmes que l'on nommoit *Collyridiennes*, avoyent autrefois accoustumé de celebrer un certain jour solennel de l'année a l'honneur de la Sainte Vierge, parant une selle carrée, ou un chariot, étendant un linge au dessus, & presentant & offrant au nom de Marie un pain, ou un gâteau, & en prenant toutes en suite. Epiphane Evêque de Chipre sur la fin du quatriesme siècle, pout refuter leur erreur, qu'il qualifie *Idolatrie*; *Qu'elle Escriture* (dit-il) *nous a enseigné ou raconté ce service?* *Qui, des Prophetes nous a permis d'adorer je ne diray pas une femme, mais mesme un homme?* l'agis de mesme avec ceux de Rome, & leur demande pareillement; *Quelle Escriture vous a ordonné d'invoquer la Vierge? Quel Prophete & quel Apôtre vous a permis de la servir du culte d'hyperdulie?* Il est clair que l'Ecriture ne parle non plus de vos services, que de ceux des *Collyridiennes*. Il est donc

clair,

Epiph.

hœr. 79.

§. 5. p.

1062. A.

clair, que les uns doivent estre rejetez & abolis aussi bien que les autres. Ou le raisonnement d'Epiphane ne vaut rien contre les Collyridiennes (ce qui ne se peut dire) ou il vaut aussi contre vous. Mais afin que vous ne pretendiez pas de mettre v^{re} erreur a couvert sous v^{re} bouclier ordinaire de l'imperfection de l'Ecriture divine, & de la necessite de la tradition non ecrite; Je dis & soutiens, que les Apôtres n'ont non plus baillé ces services de vive voix, que par écrit. Car s'ils les eussent enseignez & ordonnez a leurs disciples en l'une ou en l'autre façon, ils auroient esté connus & pratiquez dans l'Eglise des premiers Chrétiens. Or il est clair qu'ils y ont esté inconnus par l'espace de trois cens ans. & plus. Premièrement pour les festes, de sept, que vous en celebrez tous les ans, il n'en paroist pas une en tout ce temps-là. Vos docteurs confessent expressement, que celle de la Conception de la Vierge n'est que depuis l'an 1471, & celle de sa Visitation depuis l'an 1378. Pour celles de sa naissance & de l'Annonciation, ils n'en alleguent point de tesmoins, qui soyent

*Voyez
Bellar. de
Cultu
Sanct. L.
3. c. 16. §.
Dicco se-
cutudo.*

soyent au dessus du sixiesme & septiesme siecle ; & pour les deux autres avoir [celle de la Purification , & celle de l'Assomption , qu'ils estiment les plus anciennes] , les tesmoins qu'ils en apportent eux mesmes ont tous vescu apres le milieu du quatriesme siecle. Pas un de tous les vrayes écrivains du Christianisme , qui ont vescu avant l'an de nôtre Seigneur 350. ne dit pas un seul mot d'aucune de ces festes. Et nous avons une preuve convaincante de leur nouveauté, en ce que Tertullien & Origene , qui écrivoient l'un au commencement & l'autre vers le milieu du troisieme siecle, n'en font aucune mention en des lieux , où parlant des festes ils remarquent & rapportent exactement tous les jours , que les Chrétiens de leur temps honoroyent de quelque observation. Mais l'auteur mesme des Constitutions Apostoliques , bien qu'il semble avoir écrit son livre au commencement du quatriesme siecle , faisant le denombrement des festes , dont il recommande l'observation aux fideles, ne parle d'aucune de celles, que Rome celebre aujourd'huy a l'honneur de la

*Tertull.
de jejun.*

*c. 14.
Origen.
contra*

*Cels. L. 8.
pag. 404*

Const.

*Apost. L.
8. c. 33.*

la Vierge. Toute cette partie de leur devotion est donc évidemment une nouveauté, introduite en l'Eglise plus de deux cents ans apres la mort des Saints Apôtres, d'où s'ensuit invinciblement, qu'il ne l'ont non plus baillée a leurs disciples de vive voix, que par écrit. Et quant a l'invocation de la Sainte Vierge, la principale & plus essentielle partie du culte religieux qu'ils luy attribuent, il paroist tout de mesme par plusieurs preuves tres-évidentes, qu'elle a été aussi inconnue que ses festes a ces mesmes Chrétiens des trois premiers siècles. Car de tant de veritables & indubitables écrits, qui nous restent de ce temps-là, il n'y en a pas un seul, où il se treuve aucune priere ni aucune invocation de la Vierge, soit directe, soit indirecte. Les seules Constitutions pretendues des Apôtres, apparemment écrites comme j'ay dit, au commencement du quatriesme siècle, suffisent pour en convaincre toute personne raisonnable & non passionnée. Car ce livre nous representant exactement l'ordre & les formes de tout le service public & solennel des Chrétiens de son temps, & notam-

& notamment de la celebration de l'Eucharistie, & de l'office du matin & du soir, les prieres, qu'il y rapporte en tres grand nombre, sont toutes faites a Dieu, sans qu'il s'y en treuve une seule a la Vierge; je ne dis pas seulement, qui s'adresse a elle directement, en luy demandant quelque chose que ce soit, mais non pas mesmes, qui s'adressant a Dieu le requiere d'accorder ce que l'on demande en faveur, ou pour l'amour de la Vierge. Mais je ne m'arrestera pas icy d'avantage, parce que la chose est si claire a ceux qui ont leu avec quelque soin les écrits de cette premiere antiquité, qu'un Evêque Espagnol, nommé *Peres*, se treuvant dans la gescne de la verité, confesse assez ouvertement dans une dispute, qu'il a publiée pour les traditions de l'Eglise Romaine, que l'on ne treuve point, qu'il soit fait mention de l'invocation des Saints dans les livres des Peres jusques au temps de S. Basile, (c'est a dire jusques a l'an soixantiesme ou environ du quatriesme siecle) ajoutant qu'il y est néantmoins parlé de leur intercession depuis le temps de Corneille Evêque de Rome, c'est a dire depuis

depuis l'ancinquantiesme du troisiemesiecle ; bien qu'en ce dernier point le bon Prélat s'est evidément abusé, ayant pris pour un veritable ouvrage de Cornelle une fausse piece, qui court sous son nom, & qui n'a été écrite que plus de cinq cens ans apres sa mort. Tant y a que vous y voyez, & par la lumiere des choses mesme, & par la confession de cet adversaire, que l'invocation de la Vierge n'a point été en usage parmi les meilleurs & les plus anciens Chrétiens, durant trois siecles entiers, d'où s'enfuit necessairement, qu'elle n'a nullement été baillée par les Saints Apôtres, de vive voix non plus que par écrit étant impossible, s'ils l'avoient baillée, que leurs premiers & plus fideles disciples ne l'eussent connue & pratiquée. Mais ils s'en expliquent ainsi expressement eux-mesmes, quand ils protestent hautement par la bouche d'Origene, *qu'il faut adresser toute priere, oraison, requeste & action de graces a Dieu, qui est par dessus toutes choses par le Seigneur Jesus le souverain Sacrificateur, la Parole vivante, & Dieu au dessus de tous les Anges ; & qu'il ne faut prier que Dieu seul avec son Fils Jesus Christ;*

Orig. cōst.
Cels. L. 5.
p. 239. &
L. 8. p.
406.

Christ; quand ils écrivent que *l'Eglise* adresse purement & ouvertement ses oraisons au Seigneur, ne faisant rien par les invocations des Anges, comme nous le lisons en Irénée, auteur du deuxiesme siecle; quand ils posent, que ce n'est pas une chose raisonnable, que nous invoquions les Anges; que nous n'avons besoin, que d'avoir Dieu propice & favorable, & que pour cet effet il le faut prier; & que comme le corps se mouvant son ombre suit aussi son mouvement; ainsi Dieu nous étant favorable; les Anges & tous ses ministres le feront aussi semblablement, comme l'écrit Origene; Concluons donc que l'invocation des Anges, des Saints & de la Vierge n'a été & n'a peu être en effet enseignée ni établie par les Apôtres. Et quant au nom d'*hyperdulie*, que l'on donne au service de la Vierge, il est si nouveau, qu'il n'y a gueres plus de quatre cens ans, qu'un Evêque de Tude en Espagne, nommé Lucas, l'exposoit & l'interprétoit tout autrement, que ceux d'aujourd'hui le prenant pour l'honneur, que les Saints rendent aux méchans mêmes par un excès d'humilité. En effet ce mot est ridicule. Car si la

dulie

Bénie L.

2. 57.

Origén.

contr.

Cels. L. 5.

p. 239.

L. 8. p. 2.

432.

dulie est le service que l'on doit aux creatures saintes & glorifiées, comme ils le veulent, certainement il n'y a point d'autre service au dessus de la *dulie*, que celui de la *Latrie*, qui n'est due qu'à Dieu; si bien que puis que selon leur creance l'*hyperdulie* est due à la Vierge, il semble qu'ils sont donc obligez d'accorder, qu'il faut adorer la Vierge de *Latrie*; ce qui est pourtant contraire à leur doctrine. Enfin cette distinction qu'ils font du service Religieux en celui de *latrie* & de *dulie*, le premier qui appartient à Dieu seul, & le second, qui est due aux Saints, est encore une nouveauté inconnue à tous les Chrétiens des trois premiers siècles, ne s'en trouvant aucune trace en tout ce qui nous reste de leurs vrais écrits. L'Ecriture du vieux Testament dans l'édition des LXX. & les écrivains du nouveau Testament, se servent indifféremment du mot de *dulie* & de *latrie* pour signifier le service de Dieu; nous ordonnant de ne rendre à personne qu'à luy la *dulie* aussi bien que la *latrie*; & tous les anciens Peres Grecs en usent en la mesme sorte dans une infinité de lieux; approprians souvent

λατρε-
ναι δὲ
αὐτῶν
προσέ-
ναι.

souvent a Dieu seul, & deniant à toute
autre le service religieux tout entier, &
se servans pour l'exprimer du mot de
latrerie & de dolie, & de quelques autres,
qui dans leur langue se prennent en
même sens, & que l'on traduit en la
nôtre *adorer & servir*, sans que l'on puisse
faire voir, que ces vieux Theologiens
ayent jamais reconnu aucune espee,
ordre, ou degré d'un service vraiment
religieux, communicable a aucune crea-
ture. Ainsi a dire le vray toute cette di-
stinction de *dolie* & de *latrerie* en ce sens
pretendu, n'est qu'un ouvrage du de-
sespoir de ceux qui s'en servent, inventé
pour éblouir les ignorans, & pour met-
tre leurs nouveaux services a couvert
des foudres & de l'Ecriture & de l'an-
cienne Eglise des trois premiers siècles,
qui condamnent hautement d'impieté
tous ceux qui deferent un culte reli-
gieux a aucune creature de quelque or-
dre qu'elle soit. Certainement S. Paul
nous defend severement, non la latrerie,
mais la *religion*, comme l'a traduit l'in-
terprete Latin; c'est a dire le *service reli-
gieux des Anges*. D'où il s'enfuit claire-
ment que si la *dolie* est un *service religieux*
(comme

(comme on le pretend) l'Apôtre nous Col. 2.18.
 defend de rendre aux Anges le culte de
Dulie, aussi bien que celui de Latrie; Et
 quand S. Jean se prosterna pour adorer
 l'Ange, il ne paroissoit pas qu'il luy vou-
 lust rendre le service de Latrie, plutost
 que celui de Dulie, puis que selon eux
 l'agenouillement & la prostration du
 corps, & en un mot l'adoration, appart-
 rient aussi bien a la *dulie* qu'a la *latrie*;
 Et néanmoins l'Ange luy defendit d'en Apoc 19.
10. & 22.
 rien faire. Selon eux il devoit mieux ^{8.}
 l'instruire, & l'avertir, que si c'étoit *dulie*
 qu'il luy rendoit, a la bonne heure; que
 s'il entendoit de luy donner de la *latrie*,
 il avoit tort. Mais cet Esprit bien-heu-
 reux, sans s'arrester a cette distinction,
 necessaire en ce lieu selon les inven-
 tions de Rome, luy crie des qu'il le voit
 se jetter pour se prosterner devant luy;
Garde que tu ne le faces. Je suis ton compa-
gnon de service, & de tes freres. Adore Dieu.
 Cet Ange ne distingue rien; Il luy de-
 fend absolument cette adoration; Il
 l'abhorre & la deteste, comme un sa-
 crilege, de quelque principe qu'elle
 vienne; de quelque nom que vous l'ap-
 pelliez, *dulie* ou *latrie*, il n'en veut point. Il

T t la

la laisse toute a Dieu, a qui seule elle appartient. La sainte & bien-heureuse Vierge, qui n'avoit pas étudié non plus, que cet Ange, dans les écoles Romaines, en feroit sans doute autant, que l'Ange, si apparoyant icy bas, elle voyoit nos adversaires se jeter a ses pieds pour l'adorer; & quoy qu'ils en disent, j'ay de la peine a croire, qu'eux mesmes se puissent imaginer, qu'elle les souffrit prosterner devant elle en acte de service religieux; & moins encore qu'elle leur allegast *la dulie & la latrie*; leur permettant la premiere, & leur defendant seulement la derniere. Au moins est-il bien certain, que pendant qu'elle a vescu sur la terre, elle a entierement ignoré cette subtilité, qui n'est venue au monde que long-temps depuis; & j'ose bien assurer qu'en predisant que *tous âges la diront bien-heureuse*, elle n'a nullement entendu, que tous âges luy rendroyent le service religieux d'hyperdulie. Ma raison est, que sa prédiction, comme inspirée de Dieu, est veritable. Or elle ne le feroit pas, si sous ces paroles elle entendoit l'hyperdulie Romaine, puis que tous les âges de l'Eglise ne luy ont pas rendu

rendu le service de cette hyperdulie; étant certain, comme nous l'avons montré, que ni l'âge des Apôtres, ni les deux autres siècles suivans, c'est à dire les meilleurs, & les plus purs du Christianisme, ne luy ont ni consacré pas une feste, ni adressé aucune invocation directe ni indirecte; qui sont néanmoins deux parties essentielles de l'hyperdulie Romaine. Soit donc conclu, que tout cet honneur qu'ils entendent sous ce nom, n'est nullement de l'intention de cette sainte & bien-heureuse personne; mais seulement l'honneur, que nous avons exposé; à savoir la reconnaissance de son bon-heur, la considération, la mémoire, la louange & l'imitation de sa piété & de ses excellentes vertus. C'est là l'honneur qu'elle a entendu; & qu'elle a prédit qu'on luy rendroit, & qu'en effet tous les vrais Chrétiens luy ont toujours rendu; la reconnaissant pour la Mere de leur Sauveur; parlant d'elle avec respect, admirant son humilité & sa foy & son obéissance, & tâchant de suivre ce qui nous est raconté dans les divines Ecritures, de sa sainte vie, & de ses enseignemens sa-

lutraires. Pour les festes, & l'invocation & toute cette pompe, qu'on luy rend a Rome, c'est une invention humaine, qui s'est fourrée peu a peu parmy les Chrétiens, la superstition a la faveur des tenebres de l'ignorance y ajoutant quelque chose de temps en temps jusques a ce qu'enfin elle est montée au comble d'abus & d'erreur, où nous la voyons aujourd'huy. Reste que nous venions au particulier de cette feste; sur quoy je feray seulement deux remarques avant que de finir. La premiere est, que dans l'hymne par où ils la commencent, ils prient la Vierge qu'ils appellent *l'étoile de la mer, & l'heureuse porte du ciel, de destier les liens des coupables & de donner lumiere aux aveugles*, & un peu apres, ils ajoutent, *que les delivrant de leurs crimes, elle les rende debonnaires & chastes, & purifie leur vie, & prepare leur chemin*. C'est là vraiment de l'*hyperdulie*. Car la *dulie* a ce qu'ils disent, prie seulement les Saints de prier Dieu pour nous; sans leur demander a eux mesmes ce que Dieu seul nous peut donner. La remission de nos pechez, l'illumination de nos yeux, la purification de nos cœurs,

*Breviaire 15.
d'Aoust
dans
l'hymne
Aue
Maris
Stella.*

la sanctification de nos ames, sont évidemment de ce rang-là, des graces & des benefices que nul autre ne nous peut donner, que Dieu seul; puis qu'il n'y a que luy, qui ait la clef de nos cœurs, & qui les puisse changer & sanctifier. Aussi voyez vous que nôtre bon Maistre nous a ordonné de les demander a Dieu & non a aucun autre, *Pardonne nous nos pechez; delivre nous du malin.* N'est-ce donc pas un excès insupportable, & qui va au delà de toutes bornes, de demander telles choses a cette bien-heureuse Vierge, qui quelque élevée qu'elle soit, se reconnoist pourtant la servante de Dieu, & bien loin de pretendre l'autorité de distribuer les graces de son Seigneur, confesse humblement sa bassesse, & renvoye a son Fils ceux, qui s'adressoyent a elle? Mais il ne faut pas s'estonner, que ceux de Rome deferent cela a la mere du Seigneur, puis qu'ailleurs ils ne font point de scrupule d'en dire autant, ou plus a ses seruiteurs; *Vous* (disent ils aux Apôtres) *qui fermez les temples du ciel, & en ouvrez les serrures a vôtre parole, Commandez, nous vous en prions, que nous pauvres coupables soyons*

Là mesme dans l'hymne Exultet orbis gaudio Comm. Apost. p.

Tt 3 desliez^{2.}

*desliez de nos crimes. Vous dont la maladie
 & la santé entendent aussi tost les comman-
 demens ; Guerissez les maladies de nos ames,
 & nous ornez de vos vertus. Si comman-
 der qu'un prisonnier soit deliè, veut dire
 prier & supplier, qu'il soit deliè ; j'avouè-
 ray qu'ils ont raison de nous dire, qu'ils
 ne demandent autre chose aux Saints,
 sinon seulement, qu'ils daignent prier
 Dieu pour nous. L'autre remarque que
 j'ay a faire sur le particulier de cette
 feste, est, qu'ils y disent & y asseurent
 que le corps de la Vierge apres sa mort
 ne retourna pas en terre, mais qu'étant un
 ciel animè, il fut mis dans les tabernacles ce-
 lestes ; c'est a dire qu'elle fut élevée au
 ciel en corps & en ame ; comme l'avoit
 été Iesus Christ. Et c'est là proprement
 le sujet de la feste ; & la raison pour-
 quoy ils la nomment *l'Assomption de la
 Vierge*. Nous tenons pour indubitable,
 que l'ame de cette Sainte au sortir du
 corps a été élevée au ciel pour y vivre
 avec son Fils dans le repos & dans la
 gloire preparée aux bien-heureux. Mais
 que son Corps y ayt aussi été èlevè, c'est
 ce que nous ignorons, & que nous esti-
 mons d'une recherche inutile. Si vous
 demandez*

Brev. en
 l'office
 du 15.
 d'Aoust
 Leçon 5.

demandez a ceux de Rome, qui la
 tiennent, où, & quand, & comment, &
 devant quels tesmoins s'est fait un si
 grand miracle; Baronius repond, qu'ils
 n'en savent rien de bien asseuré; qu'il est
 vray, que divers en on écrit, quatre ou
 cinq cens ans apres la mort de la Vier-
 ge; mais que ce sont des écrits apocry-
 phes & fabuleux; comme le livre *du pas-* Bar. a.d.
48. §. 4.
sage de la Vierge, qu'il croit estre le mes-
 me qui porte le nom de Meliton, con-
 damné il y a plus de douze cens ans; 5. 9. 12. 13.
18. 19. 20
21. 22. 23.
 comme une épître qui court sous le
 nom de S. Ierôme & deux sermons at-
 tribuez l'un a S. Augustin, & l'autre a Si-
 Athanase; qu'il montre estre tous faux, &
 supposez, comme il est vray. Si vous les
 priez de vous dire au moins de qui ils
 tiennent ce fait; le plus ancien tesmoi-
 gnage, qu'ils en alleguent, est tiré de la
 Chronique d'Eusebe, où il est couché en
 ces mots sur l'an 48. de nostre Seigneur;
La Vierge Marie mere de Iesus Christ fut Bar. a.d.
48. §. 4.
élevée au ciel apres de son Fils, comme quel-
ques uns disent qu'il leur a été revele. Est-ce
 pas là en conscience, une bonne preuve
 & bien asseurée de cette pretendue hi-
 stoire, pour y fonder la foy d'une chose,

T t

4

aussi

aussi importante, que celle cy, & de plus encore une feste la plus celebre de toutes celles, que l'on a dediées a la Sainte Vierge. Trois cens ans apres la chose faite il se treuve un homme, qui écrit que quelques uns disent, nō qu'ils ayent appris de quelque bon auteur du temps, que cela se soit ainsi passè, mais que cela leur a été revelè. S'il nous avoit au moins donnè quelque connoissance de leurs personnes pour juger si ce n'ont point été des visionnaires, ou des fourbes, qui ont voulu faire passer dans le monde ou leurs visions ou leurs impostures pour des veritez ; Mais nous n'en savons pour tout aucune autre chose, que celà. Il y a bien pis encore. C'est que Baronius nous abuse luy mesme, quand il dit qu'Eusebe rend ce témoignage. Car ces paroles ne se treuvent nullement dans aucun des meilleurs & plus anciens exemplaires de sa Chronique ; mais y ont été ajoûtées, comme une infinitè d'autres choses, par des gens des derniers temps, ou ignorans, ou passionnez ; d'où vient que Scaliger les a rayez de son edition, & Pontac Evêque de Bazas, qui les a retenuës en la sienne, les y

Pontac.
Not. in
Chron.
Eusebe
ad a. D.
48. p.
566.

les y a fait écrire en lettres différentes du reste, avertissant dans ses notes, qu'elles manquent en vingt des livres écrits à la main dont il s'est servy. En effet si Eusebe eust sceu une chose si admirable; comment n'en eust il point fait de mention dans l'histoire de l'Eglise, qu'il a écrite depuis sa Chronique? Mais S. Luc luy-mesme, comment l'auroit il oubliée dans les Actes, si elle fust arrivée avant l'an cinquante sixiesme de notre Seigneur, où il finit son histoire? comment tant d'autres écrivains du deuxiesme & troisieme siecle, qui en pouvoient incomparablement mieux sçavoir la verité, que ceux des derniers siecles, n'en ont ils rien dit pour tout? Mais c'est la juste peine, où tombent tous ceux, qui s'arrestent aux traditions & inventions non escrites. Pour les appuyer ou les etoffer il faut de necessité qu'ils ayent recours à la fable. Chers Freres, que leur faute & leur malheur nous fasse sages. Tenons nous à l'Ecriture de Dieu, & nous contentons de le servir comme elle nous l'ordonne, en pureté, en Esprit, & verité. N'adressons ni nos prieres ni aucune autre partie de
notre

nôtre service religieux a nul autre qu'à luy; nous souvenant de sa jalousie, & des supplices dont il menace ceux qui auront donné sa gloire aux creatures. Ce devoir ne choque nullement l'amour & l'honneur, que nous devons à ses vrais Saints. Tant s'en faut puis, que les imiter fait, comme nous l'avons montré, la principale partie de l'honneur, que nous leur devons; Si nous les honorons véritablement, nous nous garderons bien de servir aucun autre, que celui qu'ils ont servi. Car où est-ce que les adversaires treuvent, que les Prophètes & les Apôtres & tant d'Evesques & de Martyrs qui leur ont succédé par l'espace de trois cens ans, & sur tout cette bien-heureuse Vierge, dont ils font les zelateurs, ayent jamais rendu à aucun des Saints, qui les avoyent précédé, ce service qu'ils appellent de d'ulie? Craignons de faire ce qu'ils n'ont point fait; & suivant la Loy de Dieu, & les exemples de ses plus anciens & plus fideles serviteurs, adorons le & l'invoquons seul comme ils ont fait qu'après l'avoir servy icy bas comme eux,

nous

nous ayons part avec eux aux couronnes de vie & de gloire , dont il a reconnu leur fidelité en ses grandes misericordes. AMEN.

SERMON